

## AG électronique du 17 au 24 décembre 2019

# RAPPORT FINANCIER 2018

Après la présentation du compte de résultat et du bilan 2018, ce rapport financier présente la situation financière de Miramap ainsi que les perspectives pour 2019.

La clôture des comptes 2018 a été longue cette année en raison de la séparation aujourd'hui effective entre la comptabilité de « Les AMAP de Provence » et celle tenue pour l'activité Inter-régionale.

## 1/ Compte de résultat et Bilan 2018

DEPENSES 2018		
603700	STOCK	13 €
604000	PRESTATIONS LIEES AUX ACTIVITES	21 015 €
604100	DEPLACEMENT PROJET	10 048 €
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	192 €
606401	FOURNITURES INFORMATIQUES	51 €
606402	CONSOMMABLES PHOTOCOPIEUR	710 €
611001	TELETRAVAIL MOYENS TECHNIQUES	1 165 €
613200	LOYER LOCAL SIEGE LYON	1 921 €
613202	LOCATIONS LOCAUX AUTRES	163 €
613500	LOCATIONS PHOTOCOPIEUR	10 €
614200	CHARGES LOCATIVES LOCAL SIEGE LYON	1 004 €
615500	ENTRETIEN ET REPARATION LOCAL LYON	16 €
615600	MAINTENANCE INFORMATIQUE	154 €
616100	MULTIRISQUES LOCAUX ET RC	242 €
618300	DOCUMENTATION	60 €
618500	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES	30 €
622611	HONORAIRES COMPTABLE	86 €
622613	HONORAIRES CAC	2 400 €
622615	HONORAIRES SOCIALES	1 029 €
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	88 €
625300	DEPLACEMENTS SALARIES	695 €
625303	DEPLACEMENTS ADMINISTRATEURS	1 271 €
625401	HEBERGEMENTS SALARIES	75 €
625402	HEBERGEMENTS ADMINISTRATEURS	3 784 €
625600	MISSIONS SALARIES	319 €
625603	MISSIONS ADMINISTRATEURS	1 406 €
625710	FRAIS DE RECEPTION ALIMENTATION	57 €
625720	FRAIS DE RECEPTION EVENEMENT	994 €
626000	FRAIS POSTAUX	441 €
626100	FRAIS DE TELEPHONE LYON	360 €
627000	SERVICES BANCAIRES	263 €
628100	COTISATION ADHESION	665 €
628110	FORMATIONS SALARIES	700 €
628120	FORMATIONS BENEVOLES	1 650 €
633100	Taxe formation professionnelle	2 292 €
641100	SALAIRES BRUTS	49 446 €
641200	CONGES PAYES	1 084 €
641300	GRATIFICATION STAGE	658 €
645100	COTISATIONS A L'URSSAF ET ASSEDI	17 198 €
645300	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	2 586 €
645301	COTISATIONS PREVOYANCE	788 €
645400	CHARGES SUR CONGES	478 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	195 €
648100	TRANSPORT SALARIES	432 €
651000	HEBERGEMENT NOM DOMAINE INTERNET	322 €
651020	REDEVANCE MARQUE INPI	376 €
	<b>TOTAL</b>	<b>128 931 €</b>

RECETTES 2018		
706400	CONTRIBUTION SITE AMAP'artage	3 100 €
706500	PARTICIPATIONS AUX FRAIS	95 €
707100	VENTE DE LIVRES	22 €
707400	VENTES BD	1 945 €
740201	SUBVENTION ETAT FDVA	1 050 €
740202	SUBVENTION ETAT CASDAR PDA	65 000 €
740302	SUBVENTION EUROPE ERASMUS	22 603 €
750000	CONTRIBUTION EN ESPECE DONS	5 654 €
756100	COTISATIONS AMAP	2 389 €
756102	COTISATIONS PAYSANS	20 €
756103	COTISATIONS RESEAUX	25 519 €
756104	COTISATIONS SYMPATHISANTS	90 €
764000	REVENUS LIVRET A	0 €
791100	TRANSFERT DE CHARGE UNIFORMATION	1 010 €
791300	TRANSFERT DE CHARGE AUTRES	545 €
791400	TRANSFERT DE CHARGE DEPLACEMENT	1 520 €
	<b>TOTAL</b>	<b>130 562 €</b>

<b>Résultat</b>	<b>1631 euros</b>
-----------------	-------------------

### Points d'attention :

- L'investissement réalisé pour le site médiathèque numérique "AMAP'artage" (10 100 euros) a fait l'objet d'un amortissement sur l'année. Il n'y a donc pas de conséquence sur le résultat.

- L'engagement financier pris collectivement par les 10 structures du pôle InPACT national pour l'organisation du Printemps d'InPACT en mai 2018 a amené une dépense non prévue au budget prévisionnel 2018. Pour combler le déficit chaque structure a versé une somme, proportionnellement à ses possibilités : **Miramap a ainsi versé 2 500 euros de + que ce qui était prévu initialement.**

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	18 540	17 640	900	1 350
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	115		115	115	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>18 655</b>	<b>17 640</b>	<b>1 015</b>	<b>1 465</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 818		1 818	1 972
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	10 192		10 192	15 764
	Autres créances	56 193		56 193	83 849
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	137		137	137	
<b>DISPONIBILITES</b>	16 883		16 883	45 488	
<b>COMPTES DE REGULISATION</b>	Charges constatées d'avance				113
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>85 223</b>		<b>85 223</b>	<b>147 323</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>103 878</b>	<b>17 640</b>	<b>86 238</b>	<b>148 788</b>	

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartis d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	8 236	32 476
	Report à nouveau	1 631	15 848
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 867</b>	<b>48 324</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>9 867</b>	<b>48 324</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	7 708	10 000	
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>7 708</b>	<b>10 000</b>	
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>17 576</b>	<b>58 324</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 435	18 237
	Dettes fiscales et sociales	19 827	27 959
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 400	44 181	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		88	
<b>Total des dettes</b>	<b>68 662</b>	<b>90 464</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>86 238</b>	<b>148 788</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 631,45	15 847,99	
(1) Dont à moins d'un an	68 662	90 464	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

## Commentaires sur le bilan :

Le bilan 2018 est réduit comparativement à 2017 du fait de la séparation comptable et financière des 2 activités. Au-delà de la comptabilité analytique qui a été tenue pour bien séparer les comptes de résultat des 2 activités, la séparation de leur patrimoine amène au calcul d'un actif net transmis de 6 844 euros.

Pour rappel, l'année passée, l'AG 2018 a validé le [Traité d'apport partiel d'actif](#) qui précise les règles de séparation entre Miramap et LADP. Ce traité fait ressortir un actif net transmis de 7 630.28 euros, qui après ajustement des éléments de comptabilité 2018 nous amène à 6 844 euros.

La manière de prendre en compte ce montant nous a été validée par notre Commissaire aux comptes. En effet, d'un point de vue strictement comptable cette somme de 6 844 euros, qui ne correspond à rien de factuel mais strictement à la différence arithmétique entre les actifs et passifs transmis, doit sortir de la comptabilité en déduction des fonds propres, comme l'indique la doctrine comptable des commissaires aux comptes dans un avis rendu en mars 2007 (Bulletin CNCC n°145, page 165).

Concrètement il n'y a pas d'impact sur le budget et la trésorerie de l'association Miramap, mais il faudra bien expliquer cet évènement historique à toute personne qui se pencherait sur le bilan comptable Miramap. **Les fonds propres sont indiqués au 31 décembre 2018 à 9 867 euros**, ils auraient été indiqués à 16 711 euros sans cet évènement.

## 2/ Situation financière du Miramap

---

- **Cession de l'activité régionale du Miramap "Les AMAP de Provence"**

A compter du 1er octobre 2018, la section d'association du Miramap "Les AMAP de Provence" a intégré l'association Les AMAP de Provence, en tant que réseau régional des AMAP en PACA.

*Annonce légale parue début septembre 2018 : "Aux termes d'un traité d'apport partiel d'actif sous seing privé, en date du 29 Juillet 2018, a Orgon, l'association Mouvement Inter-Régional des AMAP, 58 rue Raulin 69007 Lyon enregistrée sous le numéro SIREN 522 026 160, a cédé à l'association Les AMAP de Provence, 2 avenue du Lieutenant-Colonel Reynaud 13660 enregistrée sous le numéro SIREN 834 899 080, sa section dédiée à la Région PACA, aux conditions définies dans ledit traité. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/10/2018."*

- **Organisation du suivi comptable et financier**

Au quotidien le suivi administratif et financier est assuré par Coralie Jasse et Marilyn Métayer. Pour faciliter cette gestion quotidienne deux procédures ont été établies : pour le suivi des entrées et pour le suivi des dépenses. Le plan de trésorerie est également mis à jour chaque mois par chacune puis adressé aux trésoriers. La saisie comptable est assurée par Coralie Jasse.

Suite à la cession de l'activité en PACA au 1<sup>er</sup> octobre 2018, un avenant a été fait au contrat de travail de Coralie Jasse pour passer d'un temps plein à 20%. En effet, il y a un partage de son temps de travail avec la nouvelle association « Les AMAP de Provence ».

Compte-tenu de la cession de l'activité « Les AMAP de Provence », le contrat de Mme Armelle Finez, experte comptable (AFC Conseils) a été résilié à compter de l'exercice de l'année 2018.

M. Frédéric Moiroux, commissaire aux comptes (TSARAP) assure la certification des comptes.

A nouveau cette année, les comptes seront approuvés par AG électronique au mois de Juin 2019.

- **Gestion de la trésorerie**

La situation de la trésorerie s'améliore d'année en année grâce à :

- à l'apport associatif de 10 000 euros accordé au Miramap par RDI (Rhône Développement Initiative) en décembre 2016. Pour rappel, le contrat d'apport associatif porte sur une durée de 60 mois.
- aux trois années de résultats excédentaires qui ont permis de reconstituer des fonds propres (15 377 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Si les mesures d'urgence prises en 2016 pour gérer la trésorerie ne sont plus nécessaires, **celle-ci reste tendue en mai-juin de chaque année**, du fait du versement des 80% de la subvention Casdar (55 000 euros) en juin-juillet pour la subvention de l'année en cours. De plus, le niveau de trésorerie actuel ne permet aucune prise de risque. L'objectif est donc de continuer à générer chaque année un excédent « raisonnable » pour re-constituer des fonds propres et rembourser le prêt de trésorerie.

- **Volet ressources humaines**

Equipe salarié.e.s au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

	<b>Magali Jacques</b>	<b>Marilyn Métayer</b>	<b>Coralie Jasse</b>	<b>François Guiton</b>
Inter-régio	Animatrice de projets	Animatrice-coordinatrice		
LADP			Secrétaire-comptable	Animateur
MIRAMAP		Gestion administrative et financière		

### 3/ Analyse et perspectives financières inter-régionale

#### 3.1 Activité inter-régionale 2018

- **L'activité 2018 par axe de travail et financements affectés**

<b>Axe de travail</b>	<b>Financements</b>
<b>Soutenabilité des AMAP</b> <i>Action 1 - PDAR</i>	Casdar (2015-2020) / FDVA 2018 Auto-financement
<b>Démocratie alimentaire locale</b> <i>Action 2 - PDAR</i>	Erasmus+ « Eating Craft » (2017-2019) et « Voices for CSA » (2018-2019)
<b>Vie associative</b>	Auto-financement FDVA 2018 / (Casdar indirect*)
<b>Pôle juridique</b>	Auto-financement

Depuis 2014, l'activité du MIRAMAP se concentre autour du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR), financé en majorité par le Ministère de l'Agriculture et cofinancé par Erasmus+, FDVA et une part d'autofinancement.

\*Une grande partie des dépenses liées à la vie associative sont prises en charge dans le cadre de ce programme comme frais indirects liés aux actions.

On tente par ailleurs de développer un pôle juridique, dont les moyens restent à ce jour très limités...

#### Commentaires sur le budget 2018 :

- **Rappel des raisons du retrait des fondations privées**

La demande de financement faite au moins d'avril 2017 dans le cadre de l'appel à projets de la Fondation de France « Initiatives Collectives Pour l'Environnement » a abouti à une réponse négative. Cette réponse n'est pas liée au contenu du projet déposé mais à une inéligibilité du MIRAMAP aux financements de la Fondation de France et de toutes les fondations françaises pour lesquelles les structures porteuses doivent être d'intérêt général. En effet, le MIRAMAP a fait 2 demandes de reconnaissance d'intérêt général auprès de l'administration fiscale qui ont abouti à des refus (2011 et 2014).

- **« Dons » récoltés via Lilo**

Ces fonds représentent cette année 5 224 euros (pour rappel la récolte a démarré à l'automne 2016). Le collectif a décidé de les affecter au budget global du Miramap, sans en faire une enveloppe à part attribuée à un

projet spécifique. Ces fonds augmentent ainsi la capacité globale de mutualisation financière inter-régional, en développant la capacité d'auto-financement du Miramap.

○ **Détails des partenariats spécifiques 2018 avec les réseaux d'AMAP**

Partenariats spécifiques			
	Contenu	Montant affecté à un réseau	Montant affecté au Miramap
<b>Cadre de partenariats Miramap/réseaux</b>	<b>Chantier partage d'expériences / Espace ressources / outils collaboratifs / Travaux sur paysan en AMAP / Clic'AMAP/ Mobilisation citoyenne - démocratie agricole et alimentaire (PAT....)</b>		
<b>Inter-AMAP Pays Basque</b>	Capitalisation de l'expérience 's'émanciper des pesticides chimiques de synthèse, retour sur le projet mené avec des paysans en AMAP au Pays Basque	400 €	
<b>Réseau des AMAP AURA</b>	Développement de Clic'AMAP, outil interrégional de gestion et de mise en réseau : accompagnement du groupe de travail, suivi des développements et transfert à l'inter-régional	7 000 €	
	Participation au développement et la maintenance du site médiathèque numérique du mouvement des AMAP "AMAPartage"		3 100 €

**Enjeux à court terme :**

- **Fond de roulement: atteindre un excédent annuel (objectif de 10 000 euros)** pour pallier aux difficultés de trésorerie récurrentes et être en capacité d'investir dans de nouveaux projets.
- **Autofinancement: maintenir une augmentation annuelle significative** pour faire évoluer « radicalement » notre modèle économique vers une réelle autonomie vis-à-vis des financements publics et privés. Attention : l'autofinancement se compose des cotisations, des dons et des contributions ciblées.
- **Mutualisation financière inter-régionale: équilibrer autofinancement et investissements dans les projets collectifs inter-régionaux**

**Plus l'autofinancement est important plus nous avons de moyens pour co-financer les projets et investissements d'intérêts communs que ce soit en déplacements, ou interventions extérieures de diverses natures.**

## 3.2 Budget prévisionnel 2019

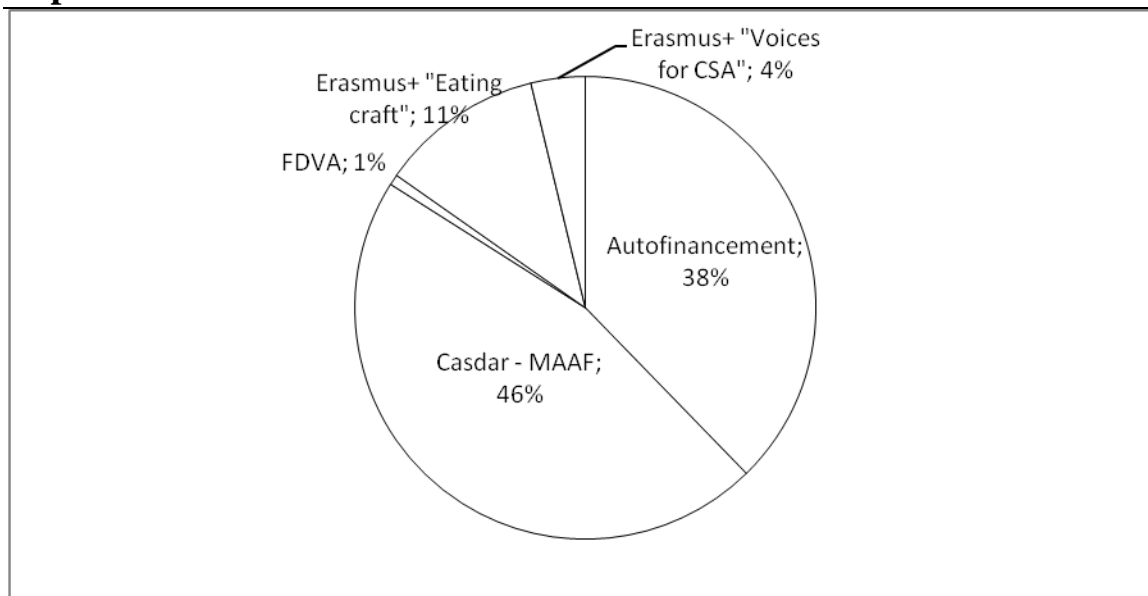
	Budget 2018 réalisé	Budget prévisionnel 2019
<b>Dépenses</b>		
Masse salariale (1,8 ETP)	72 206 €	79 500 €
Déplacements - missions - rencontres	18 649 €	12 000 €
<b>Interventions extérieures</b>	<b>21 673 €</b>	<b>28 380 €</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>16 403 €</b>	<b>16 382 €</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>128 931 €</b>	<b>136 262 €</b>
<i>Renforcement du fond de roulement</i>	<i>1 400 €</i>	<i>4 235 €</i>
<b>Recettes</b>		
<b>Autofinancement</b>	<b>38 603 €</b>	<b>53 000 €</b>
Casdar - MAAF	65 000 €	65 000 €
FDVA	1 050 €	1 050 €
Erasmus+ "Eating craft"	15 768 €	16 118 €
Erasmus+ "Voices for CSA"	6 835 €	5 329 €
Transfert de charges	3 075 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>130 331 €</b>	<b>140 497 €</b>

Autofinancement	Prévu
<b>Cotisations (= augmentation / cotisations 2018)</b>	<b>35 000 €</b>
<b>Contributions ciblées (PAF / AMAP'artage / Clic'AMAP / BD....) (non acquis)</b>	<b>8 000 €</b>
<b>Animation du pôle InPACT</b>	<b>4 500 €</b>
Dons (dont Lilo)	5 500 €
<b>Total</b>	<b>53 000 €</b>

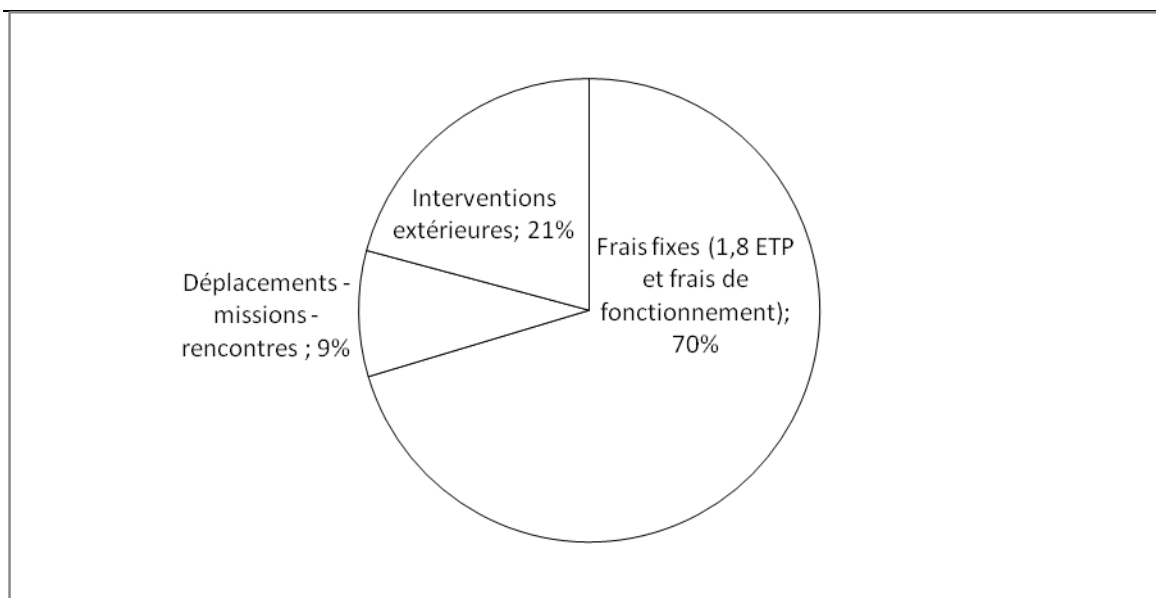
<b>Interventions extérieures</b>	
Partenariat(s) spécifique(s) Clic'AMAP	7 000 €
Prestation Atelier 7 : site espace ressources "AMAPartage"	2 000 €
Stagiaire "Paysan-ne en AMAP"	7 000 €
Mobilisation citoyenne	2 000 €
Projet stratégique (prestation accolades et stage auto-diagnostic)	10 380 €
<b>Total</b>	<b>28 380 €</b>

<b>Frais de fonctionnement</b>	
Loyer et charges (dont téléW)	6 213 €
Fournitures	872 €
Axiome	760 €
CAC	2 000 €
Abonnement logiciel de compta EBP	500 €
Photocopies	771 €
Uniformation	1 029 €
Cotisations réseaux (MES, URGENCI, INPACT)	1 000 €
Frais télécom, poste, banque	703 €
Assurance	208 €
<b>Remboursement prêt RDI</b>	<b>1 826 €</b>
Divers	500 €
<b>Total</b>	<b>16 382 €</b>

## Dépenses 2019



## Recettes 2019



### • Commentaires généraux sur le budget prévisionnel 2019

#### Les grands postes de dépenses :

##### - Ressources humaines

Magali Jacques et Marilyn Métayer travaillent à 80%, et Coralie Jasse à 20%. Au total l'activité est portée par 1,8 ETP. 2 stagiaires sont de plus présents sur une partie de l'année, Jonathan Thunin jusqu'en septembre 2019 (durée de 9 mois) et Mehedi Imaloui de mars à juin 2019 (durée de 3 mois).

##### - Frais de déplacements, missions et organisation de rencontres

C'est un poste de dépenses qui reste important, d'autant plus avec cette année 2 projets européens en cours de réalisation.

##### - Interventions extérieures

Ces interventions, détaillées dans les tableaux p.4, sont supérieures à l'année passée. En effet une part importante de ces interventions est consacrée à des investissements mis au « POT COMMUN » pour le mouvement des AMAP : développement du site AMAPartage, Clic'AMAP, la construction du projet stratégique et la capitalisation autour des questions paysannes.

## Les grands postes de recettes :

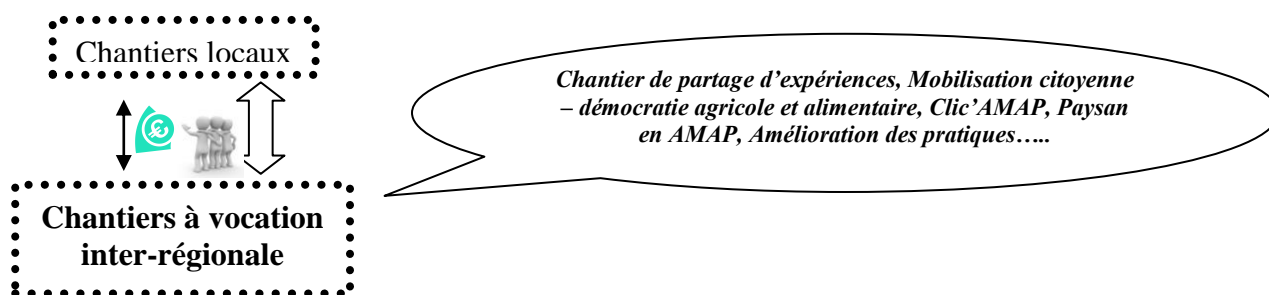
### - Développement de l'auto-financement

Le montant des cotisations et des contributions ciblées augmente progressivement depuis 2015. L'objectif est d'atteindre à moyen terme 50%. Le travail autour de l'adhésion au mouvement des AMAP et la mobilisation des amapien-nes et paysan-nes sur les chantiers à vocation inter-régionale se poursuivent et portent leurs fruits.

### - Casdar PDA 2015-2020

Ce financement représente près de 50% des recettes. Un contrôle du Miramap a été réalisé en 2018 par 2 agents du Ministère de l'agriculture afin de vérifier la bonne utilisation des fonds sur l'année 2017. A l'issue de ce contrôle des recommandations ont été faites au Miramap, elles seront mises en discussion dans le cadre de la construction du projet stratégique 2020-2025, période pour laquelle une nouvelle demande devra être faite auprès du ministère de l'agriculture....

## Les enjeux de la mutualisation financière inter-réseaux :



### - Vers des chantiers à vocation inter-régionale mutualisés au sein du mouvement des AMAP

En 2018, la mutualisation inter-réseaux d'AMAP s'est poursuivie autour de chantiers à vocation inter-régionale affirmés (cf. tableau p.3). L'objectif est de mettre des moyens financiers et humains en commun, constituer un « POT COMMUN » pour réaliser les chantiers à vocation inter-régionale.

La mutualisation financière prend forme avec :

- L'adhésion et le versement des cotisations
- Le développement de partenariats spécifiques entre les acteurs du mouvement : mutualisation de temps de travail et/ou partage des frais de réalisation (formalisés par des conventions de partenariat)

Les chantiers qui font l'objet d'un partenariat 'formalisé' inter-réseaux d'AMAP et d'une mutualisation :

- Partager les expériences en AMAP : un chantier participatif
- Réalisation sur site « AMAP'artage », médiathèque numérique du mouvement des AMAP
- 'Oser' porter la voix des AMAP: ensemble pour une démocratie agricole et alimentaire!
- Clic'AMAP : un logiciel de gestion et de mise en réseau par et pour le mouvement des AMAP
- Faire découvrir les AMAP: suites du projet de bande dessinée ?

### - Les principales pistes identifiées pour faciliter la mutualisation financière :

- Campagne de financement participatif

Une campagne de financement participatif a été menée en 2017 par la quasi-totalité des réseaux du Miramap. Autour d'un projet de livrable, la réalisation d'une BD, cette campagne a été une réussite. Quelle suite donner ?

- « Quels moyens concrets pour mieux travailler ensemble sur le financement des projets ? »
  - Frein : manque de visibilité sur les chantiers communs et leurs financements
  - Levier : à minima une réunion par an est nécessaire pour pouvoir mieux anticiper ce qu'on peut mettre en commun
- Quelles pistes de financements nationaux pour alimenter l'ensemble du réseau (dépôt de dossiers communs MIRAMAP+Réseaux d'AMAP (+ éventuellement autres structures)) ?

*Points de vigilance : équilibre fonds publics/privés - nos réseaux ont plutôt besoin d'aller vers l'autofinancement (fi part - dons- adhésions) / refus de reconnaissance d'intérêt général - fondations*

- Qu'est-ce qu'il est possible de faire d'un point de vue « technique » pour mutualiser entre réseaux (cotisations / « prestations » / mise à disposition)

Mise à disposition inter-réseaux d'AMAP et structures d'InPACT à creuser autour de compétences particulières (exemples : communication, informatique...).